

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL JEUNES DE LA SARTHE 2018

Le Mans, le 1<sup>er</sup> septembre 2017

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Vous trouverez dans cette lettre les modalités d'inscription de vos jeunes pour le championnat individuel 2018. Il concerne les catégories 11-12 ans, 13-14 ans, 15-16 ans et 17-18 ans. Les années de naissance et classements minimums requis pour s'inscrire sont les suivants :

Catégories	Années de naissance	Classement minimum	
11/12 ans	2006 – 2007	Filles	NC
		Garçons	40
13/14 ans	2004 – 2005	Filles	NC
		Garçons	30/4
15/16 ans	2002 – 2003 –	Filles	NC
		Garçons	30/3
17/18 ans	2000 – 2001 –	Filles	NC
		Garçons	30/2

## A cet effet, vous voudrez bien remplir :

- ♦ Le bordereau récapitulatif du club accompagné du chèque si vous choisissez ce mode de paiement.
- ♦ Les fiches individuelles d'inscription signées des parents et accompagnées du cachet du club et des certificats médicaux des joueurs.



La Commission des Jeunes vous demande de retourner tous ces documents ainsi que les droits d'engagement de 8,00 € par joueur (chèque libellé à l'ordre de FFT Sarthe ou paiement par prélèvement à préciser) au secrétariat du Comité Départemental pour le mercredi 25 octobre au plus tard.

Pour les 12 ans la clôture des inscriptions est fixée au 31 décembre afin de permettre aux 2006 nés en fin d'année de s'inscrire.

Les phases finales se dérouleront le week-end de l'ascension entre les 9 et 11 mai (à préciser) à l'US du Mans.

<u>Nota</u>: pour des questions d'organisation les matchs organisés au centre de ligue, concernant les joueurs 4° série, se feront au format du double : point décisif et super jeu décisif au 3ème set.

Nous vous rappelons que cette compétition attribue le titre de Champion Départemental dans chaque catégorie, celui-ci représentant ensuite la Sarthe au **Championnat Régional qui se déroulera en 2018 les 19, 20 et 21 mai** (week-end de la Pentecôte) à La Baule.

Les clubs qui inscrivent 8 jeunes ou plus s'engagent à accueillir des matchs au prorata de leur nombre d'inscrits. (Par exemple, un club inscrivant 20 jeunes s'engage à organiser une vingtaine de matchs). Compte-tenu du nombre d'inscrits nous comptons beaucoup sur votre contribution.



Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le juge-arbitre du championnat : Hamid LAAQIRA 06 68 75 60 05 – leslaaqira@gmail.com

Cordiales salutations,

Jérôme COLLIGNON
Président de la Commission des Jeunes
Hamid LAAQIRA
Juge-arbitre du championnat



